

Marseille, le 11 juin 2012  
Commissions Administratives Paritaires Locales n°1 et n°2  
DISI Sud-Est

Monsieur le Président,

A l'heure où se tiennent les premières Commissions Administratives Paritaires Locales de la DISI Sud-Est, chargées d'examiner les demandes de révision de la notation 2012, la Délégation Force Ouvrière DGFIP tient tout d'abord à rappeler sa position sur ce sujet hautement polémique.

Comme elle l'a fait à de nombreuses reprises, notre Organisation condamne fermement le système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs, qui consacre arbitrairement le mérite individuel, et ses conséquences sur les rémunérations.

L'individualisme, la compétition entre agents ou entre services, les inégalités de déroulement de carrière sont autant d'effets négatifs qui conduisent FO DGFIP à exiger l'abrogation du décret du 29 avril 2002, ainsi que celle du décret du 28 juillet 2010, instituant à terme la suppression de la note chiffrée et son remplacement par un entretien professionnel.

Pour notre syndicat, un nouveau système de notation s'impose, basé uniquement sur la valeur professionnelle de l'agent, avec maintien d'une note chiffrée, et sans contingentement.

La pratique de l'évaluation - notation et de ses effets regrettables a donc clairement montré l'impasse dans laquelle l'Administration s'est fourvoyée :

- Entretiens d'évaluation souvent bâclés (en raison de la situation de charge que connaissent certains services)
- Répartition opaque des marges d'évolution
- Double frustration, celle du noté, et celle du notateur, qui bien souvent n'a pas les moyens de reconnaître la valeur des agents placés sous son autorité... Sans oublier que le notateur est lui-même noté !

- Encore trop d'agents exclus du bénéfice des bonifications ! Comment ne pas parler de notation au rabais !

Et lorsque l'Administration consent à desserrer l'étreinte du système, comme elle semblait vouloir le faire en donnant à la bonification de 0,01 une valeur d'engagement pour une bonification supérieure sur le prochain exercice, le rêve est de courte durée : le 0,01 a quasiment disparu du paysage ! C'était trop beau pour être vrai !

Par contre, là où la mécanique de la notation – évaluation semble très efficace, c'est lorsque certains notateurs s'en servent comme d'une machine à régler leurs comptes, comme l'examen de certains recours le montre parfois.

Au final, pour FO DGFIP, le constat est clair : dans les difficultés quotidiennes que connaissent de trop nombreux agents, méconnaître cette situation, ignorer leurs efforts, et ne pas leur consentir une reconnaissance concrète pourtant méritée, c'est plus qu'ils ne peuvent en supporter. Et rien ne laisse envisager que le contexte de la DISI fasse exception à ce constat.

Pour autant, la Délégation FO DGFIP souhaite que les travaux de cette CAPL apportent un démenti à ce pronostic pessimiste.

*La Délégation Force Ouvrière DGFIP DISI Sud-Est*

\* \* \* \*